

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 3 avril

### Contact presse

- ARS : 06.39.25.23.30 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)  
- Préfecture : 06 39 69 00 31 - [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

---



# Coronavirus COVID-19

## 12 nouveaux cas confirmés à Mayotte : 128 au total

A Mayotte, 12 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 ont été identifiés, portant désormais à 128 le nombre total de cas.

### Situation sanitaire

- **128 cas** confirmés de Covid-19 à Mayotte
- **14** patients actuellement hospitalisés au CHM dont 11 dans le service de médecine et 3 dans le service de réanimation.
- **13** patients sont officiellement guéris
- **2 décès** sont à déplorer chez des personnes dont l'état de santé était extrêmement fragile

Depuis l'introduction du virus à Mayotte, plus de 800 tests ont été réalisés par le laboratoire du CHM.

### Age des patients :

Âge médian	43 ans
Age minimum	12 ans
Age maximum	93 ans

### Répartition par classe d'âge :

0 - 14 ans	2.4 %
15 – 44 ans	54.4 %
45 – 64 ans	36.8 %
65 ans et plus	6.4 %

### Qu'est qu'un cas contact ?

Pour tenter de contenir au maximum la propagation du virus, l'ARS et Santé Publique France poursuivent leurs enquêtes pour comprendre l'origine des contaminations, mais surtout en éviter d'autres, en établissant une liste de personnes que les malades pourraient avoir contaminées.

On parle de cas « contact » :

- › si vous avez partagé le même lieu de vie que le patient malade lorsque celui-ci présentait déjà des symptômes
- › si vous avez eu un contact direct, en face-à-face, à moins d'un mètre avec une personne malade au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion
- › si vous vous êtes rendu à des obsèques et que vous avez serré la main ou embrassé la famille et les amis du défunt
- › si vous avez été en contact à moins d'un mètre avec un malade (toux, éternuement) dans un espace confiné (cabinet médical, taxi, voiture)

Quand ces personnes « contacts » sont identifiées par les équipes de suivi de Santé Publique France, elles sont surveillées pendant 14 jours avec un confinement à domicile et une nécessité d'appliquer strictement les gestes barrières.